

Dumont

A MM. LES ÉLECTEURS

DE

LA 4^e CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

DE LA DORDOGNE.

Périgueux, le 5 Juin 1863.

MES CHERS CONCITOYENS,

PZ 2715

Pour la troisième fois, vous m'appelez à l'honneur de vous représenter au Corps Légitif. Ce nouveau témoignage de confiance me touche profondément, et je viens vous exprimer les sentiments de reconnaissance dont mon cœur est pénétré.

Je suis d'autant plus heureux et fier de vos suffrages, que vous me les avez donnés sans exiger de moi ni déclaration de principes ni profession de foi. Et pourquoi d'ailleurs une profession de foi entre nous? Ne

BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE
DE PÉRIGUEUX



connaissez-vous pas mes actes depuis douze ans? Mon passé ne vous répond-il pas de ma conduite à venir?

Vous savez qu'indépendant par principe et par position, j'ai toujours voté en pleine liberté de conscience. J'ai approuvé les lois et les mesures utiles; j'ai rejeté sans hésitation celles qui me paraissaient dangereuses. Dominé par cette conviction que le nom de l'Empereur nous était aussi indispensable qu'en 1848, alors qu'il nous sauvait de l'anarchie, j'ai pensé qu'on ne devait combattre son gouvernement que pour l'éclairer et le consolider.

Je veux l'extension successive des libertés publiques, source de tout progrès. Je resterai un partisan dévoué de la paix chaque fois que l'honneur du pays ne sera pas compromis. Je désire l'affermissement de la religion, l'économie dans les finances, l'amélioration des classes souffrantes. Tous mes efforts tendront à la réalisation de ce programme.

Parmi les mesures dont j'ai cru devoir prendre l'initiative à la chambre, se trouve l'organisation de notre personnel administratif, dont les salaires sont inégalement répartis et pour la plupart insuffisants. J'ai été assez heureux pour être écouté, et déjà quelques adoucissements ont été apportés à des misères jusqu'alors méconnues. Il reste encore beaucoup à faire. Je conti-

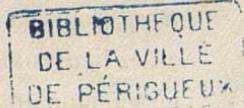
nuerai à défendre une cause qui me semble à la fois juste et politique.

Je ne connais rien de plus beau que d'être l'élu de son pays. Ce titre vient d'acquérir un nouveau relief par la liberté qui a présidé aux opérations électorales dans la Dordogne et par le grand nombre de concurrents entre lesquels vous avez eu à choisir. Néanmoins, je ne commettrai jamais la faute de diviser les amis du gouvernement, et vous me trouveriez prêt, si les circonstances le demandaient, à résigner des fonctions qui ne sont exemptes ni de soucis ni de peines, lorsqu'on veut les bien remplir.

Jusqu'à l'heure de cette séparation, vous pouvez compter que, comme toujours, mon temps et mes efforts resteront consacrés à la défense de vos intérêts publics et privés.

Agréez, mes chers concitoyens, l'expression de ma reconnaissance et de mon dévouement.

PAUL DUPONT,
député au Corps Légitif.



P